



Edité le : 29/02/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE CANTARON

Place de la Mairie
06340 CANTARON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-26678	Analyse demandée par :	ARS PACA - DT ALPES-MARITIMES
Identification échantillon :	LSE2402-51573-1	Code PSV :	0000000929
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	RESEAU CANTARON VILLAGE + COGNAS		
Localisation exacte :	Mairies robinet cuisine		
Dept et commune :	06 CANTARON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7614033000	Y :	7,3177631000
UGE :	0033 - CANTARON		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AU	Type Analyse :	B3
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CANTARON MAIRIE 45 PLACE DE L'ECOLE 06340 CANTARON	Motif du prélèvement :	S1
Nom de l'installation :	CANTARON VILLAGE + HAMEAU COGNAS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 26/02/2024 à 08h52 Réception au laboratoire le 26/02/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BEN ABDELKADER Montassar Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000760

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 26/02/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Chlore libre sur le terrain	06B3@ 0.07	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	06B3@ 0.11	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	06B3@	56	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	06B3@	61	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	06B3@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0 #
Escherichia coli réalisé à Marseille	06B3@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	06B3@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	06B3@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1	0 #

06B3@

ANALYSE (B3) RECONTROLE BACTERIOLOGIQUE(ARS06-2017)

Eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

